

Météo favorable pour les emplois saisonniers

Une charte collaborative entre 18 partenaires a été signée pour mieux identifier et favoriser l'accès aux emplois saisonniers dans le département.

Onze mille contrats saisonniers sont signés chaque année en Loir-et-Cher, principalement dans les domaines de l'agriculture et l'agroalimentaire. Le tourisme en fournit même cinq mille à lui seul, doublant ses emplois depuis 1985. Il est souvent difficile pour les exploitations agricoles de trouver des salariés saisonniers pour les vendanges, la récolte des fraises ou des poireaux, pommes et asperges.

Quant au nucléaire, les arrêts de tranche qui entraînent de la maintenance, plus les visites décennales (en 2013 et 2015) demandent aussi une main-d'œuvre spécifique et surtout très encadrée. Tout cela manque cruellement de coordination, et l'on se trouvait avec des situations abusives avec des entreprises réclamant des emplois saisonniers mais n'en trouvant pas ou les recrutant parfois très loin d'une part. D'autre part des demandeurs d'emplois saisonniers pas toujours bien informés des entre-

prises qui recrutent. Grâce à Transvaloire, une charte collaborative signée par dix-huit partenaires lundi 7 janvier dernier, de l'huile devrait dégraisser les rouages, en organisant l'emploi saisonnier sur le territoire du Pays des Châteaux afin de le rendre moins précaire et plus attractif. Il s'agira aussi de fluidifier le marché de ces emplois, relocaliser également des saisonniers qui parfois - comme dans un pays à 4,5 millions de chômeurs - sont recrutés hors France et même hors Europe.

Fabriquer des boucles saisonnières

Sont également visés l'amélioration des conditions de logement des salariés saisonniers, souvent obligés de faire fonctionner le système D voire de loger dans des caravanes ou camionnettes aménagées en camping-car, le transport et l'amélioration du système de protection sociale. « C'est une expérience qui tient compte de la réalité économique des secteurs du tourisme, de l'agriculture et du nucléaire, » a indiqué Christophe Degruelle, président d'Agglopolys. « C'est n'est pas une aide directe à l'emploi, a quant à lui précisé Louis Butteau, président de la Maison de l'emploi du Blaisois, mais d'un service d'aide aux entreprises créatrices d'emploi. »

« Les entreprises demandeurs trouveraient que les salariés saisonniers étaient trop volatils, les salariés saisonniers ne parviennent pas à trouver d'emplois, a ajouté Jean-Claude Bordier, de la DIRECCTE* région Centre, et il y a une forte demande d'aide en matière de logement et de transport. »

Pour le moment, la signature de cette charte collaborative va ouvrir sur la mise en place d'un GPEC (Gestion prévision-

nelle des emplois et des compétences) afin de fabriquer des boucles saisonnières. Vers mai ou juin 2013, une première phase d'évaluation sera faite, grâce au travail de la chargée de mission pour dénombrer les emplois réels identifiés, pour une mise en place de ces boucles saisonnières à partir de septembre. « Nous espérons des pistes sérieuses en matière

Frédéric SABOURIN

* DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Les dix-huit signataires de la charte

La Maison de l'emploi et de la formation. Alain Guillout, président de l'Observatoire de l'économie et des territoires. Hervé Jouanneau, directeur territorial de Pôle Emploi. Daniel Trouvé, président de l'Office de tourisme Blois - Chambord. Gilles Martinet, président de la Chambre départementale de l'industrie hôtelière. Corinne Garcia Calloux, présidente de la Mission locale du Blaisois. Philippe Noyau : président de la FDSEA. Antoine Breton, président des Métiers partagés. Bruno Mauger, président de l'Association PEREN (emploi dans le nucléaire).

Louis Butteau, président de la Maison de l'emploi du Blaisois. Christophe Degruelle, président d'Agglopolys. Gilles Clément, président de la Communauté de communes du Grand Chambord. Maurice Leroy, président du Conseil général de Loir-et-Cher. Yann Bourseguin, vice-président du Conseil régional du Centre. Jean-Claude Bordier, directeur de l'Unité territoriale 41 de la Direccte Centre. Yvan Saumet, président de la CCI. Pierre Maino, président de la CMA. Guy Vasseur, président de la Chambre d'Agriculture. Philippe Navellou, président de



Dix-huit partenaires autour de la table au secours de l'emploi saisonnier.

Photo : F. S.